



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 27/05/2016

Délibération n° AP-2016-52 – Vote du Budget Primitif (BP) de l'exercice 2016 de la Régie de Transport Territoriale de Guyane (RTTG)

L'an deux mille seize et le vendredi 27 mai à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Régionale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président.

Etaient présents :

M. Rodolphe ALEXANDRE, Mme Hélène SIRDER, M. Denis BURLLOT, Mme Isabelle PATIENT, M. Jean-Claude LABRADOR, Mme Gabrielle NICOLAS, Mme Catherine LÉO, M. Théodore ROUMILLAC, Mme Audrey MARIE, M. Denis GALIMOT, Mme Rolande CHALCO-LEFAY, M. Claude PLENET, Mme Anne-Marie READ, M. Mécène FORTUNÉ, Mme Katia BECHET, M. Claude CHEUNG-A-LONG, Mme Mylène MATHIEU, M. François DEKON, Mme Nelly DESMANGLES, M. Hadj BOUCHEHIDA, M. Didier BRIOLIN, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, Mme Laurietta DESMANGLES, M. André DJANI, M. Arnaud FULGENCE, Mme Tatiana GUSTAVE-LAGUERRE, M. Gauthier HORTH, M. Jocelin HO-TIN-NOÉ, Mme Elaine JEAN, Mme Myrtha JEAN-BAPTISTE, M. Wesley JÉROME, Mme Anne-Gaëlle JOSEPH, M. Jean-Henry JOSEPH, M. Roger-Michel LOUPEC, M. Jehan-Olivier MAIGNIEN, Mme Marie-Françoise MARTIN, Mme Léda MATHURIN, Mme Céline REGIS, M. Hervé ROBINEAU, Mme Annie ROBINSON, Mme Pa-Houa SIONG, M. Alain TIEN-LIONG, Mme Emilie VENTURA

Etaient représentés :

Monsieur RINGUET a donné procuration à Monsieur BURLLOT, Madame JOJÉ-PANSA a donné procuration à Madame JEAN, Monsieur JAÏR a donné procuration à Monsieur TIEN-LIONG, Monsieur ADAM a donné procuration à Madame JOSEPH, Madame LING a donné procuration à Monsieur LABRADOR, Monsieur MADELEINE a donné procuration à Madame SIRDER, Madame PHINERA-HORTH a donné procuration à Madame BECHET

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 82-1153 d'Orientation des Transports Intérieurs du 30 décembre 1982,

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20160527-lmc128129-DE
Date de télétransmission : 16/06/2016
Date de réception préfecture : 16/06/2016

Vu le décret n° 2001 – 184 du 23 février 2001 relatif aux régies chargées de l'exploitation d'un service public et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes,

Vu le code des transports,

Vu la délibération n° 51-97 CG en date du 30 mai 1997 portant création d'une Régie de Transport au sein de la Collectivité Départementale,

Vu la délibération n°40 – 00/CG/CP en date du 11 février 2000 décidant du mode de gestion de la Régie de Transport public,

Vu la délibération n°AP/03-21 du 28 mars 2003 relative au budget primitif 2003 de la Régie de Transport Départementale décidant de l'affectation à la Régie Départementale de Transport des cars appartenant au Département,

Vu les articles L.7111-1 et L.7111-2 de la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 modifiée relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique,

Vu l'ordonnance n°2012-1397 du 13 décembre 2012 déterminant les règles budgétaires, financières et comptables applicables aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique ;

Entendu l'avis du Conseil d'Exploitation du 24 Mai 2016 ;

Vu le rapport n° AP-2016-49-10 du Président de la la Collectivité Territoriale de Guyane;

Entendu l'avis des commissions Aménagement du territoire, du Désenclavement et des Transports du 25/05/2016 , Logement, de la Politique de l'habitat et de la politique de la ville du 25/05/2016 , Finances, Fiscalité, Gestion et Valorisation du Patrimoine immobilier et foncier du 24/05/2016

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2016-49-10

ARTICLE 1 : VOTE le Budget Primitif 2016 de la Régie de Transport Territoriale de Guyane qui s'équilibre en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

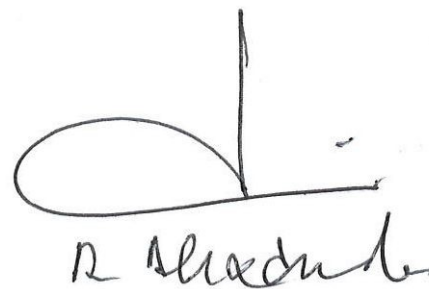
Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20160527-lmc128129-DE
Date de télétransmission : 16/06/2016
Date de réception préfecture : 16/06/2016

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 075 899,79	1 075 899,79
SECTION D'EXPLOITATION	1 104 891,00	1 104 891,00
TOTAL	2 180 790,79	2 180 790,79

51 POUR	M. Rodolphe ALEXANDRE, Mme Hélène SIRDER, M. Denis BURLLOT, Mme Isabelle PATIENT, M. Jean-Claude LABRADOR, Mme Gabrielle NICOLAS, M. François RINGUET, Mme Catherine LÉO, M. Théodore ROUMILLAC, Mme Audrey MARIE, M. Denis GALIMOT, Mme Rolande CHALCO-LEFAY, M. Claude PLENET, Mme Anne-Marie READ, M. Mécène FORTUNÉ, Mme Diana JOJÉ-PANSA, M. Athys JAÏR, Mme Katia BECHET, M. Claude CHEUNG-A-LONG, Mme Mylène MATHIEU, M. François DEKON, Mme Nelly DESMANGLES, M. Lénaïck ADAM, M. Hadj BOUCHEHIDA, M. Didier BRIOLIN, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, Mme Laurietta DESMANGLES, M. André DJANI, M. Arnaud FULGENCE, Mme Tatiana GUSTAVE-LAGUERRE, M. Gauthier HORTH, M. Jocelin HO-TIN-NOÉ, Mme Elaine JEAN, Mme Myrtha JEAN-BAPTISTE, M. Wesley JÉROME, Mme Anne-Gaëlle JOSEPH, M. Jean-Henry JOSEPH, Mme Sau Wah LING, M. Roger-Michel LOUPEC, M. Alex MADELEINE, M. Jehan-Olivier MAIGNIEN, Mme Marie-Françoise MARTIN, Mme Léda MATHURIN, Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH, Mme Céline REGIS, M. Hervé ROBINEAU, Mme Annie ROBINSON, Mme Pa-Houa SIONG, M. Alain TIEN-LIONG, Mme Emilie VENTURA
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
NUL(S)	

Fait et délibéré à Cayenne, le 27 mai 2016.

Le Président



Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20160527-lmc128129-DE
Date de télétransmission : 16/06/2016
Date de réception préfecture : 16/06/2016